

Synthèse des discussions de la rencontre du 11 janvier 2023

Étaient présent.es :

Pierre-Laurent Beauchamp, responsable des affaires externes à l'ADEESE

Jean Bélanger, doyen de la FSE

Anne-Sophie Bendwell, responsable aux affaires uqamiennes de l'ADEESE

Henri Boudreault, vice-doyen aux études de la FSE

Laurianne Dinucci, responsable des affaires universitaires de l'ADEESE

Geneviève Messier, directrice du Bureau de la formation pratique

Clémentine Roulet, responsable aux affaires internes de l'ADEESE

Une rencontre s'est tenue le 11 janvier 2023 où les discussions ont principalement porté sur le fonctionnement et le calendrier du comité. Il a été convenu que l'information sur les rencontres et des discussions au sein de ce comité seront communiquées aux membres des exécutifs des différentes associations étudiantes de la Faculté. De telle sorte que s'ils souhaitent y participer cela sera possible. De plus, le moment des rencontres a été fixé au premier mardi de chaque mois de 13 h à 14 h 30. Exceptionnellement, il y aura une rencontre le 17 janvier 2023 de 13 h à 14 h.

Il a également été question des deux comités paritaires qu'il resterait à créer, soit celui sur les parents étudiants et celui sur la charge de travail. Pour le premier, Geneviève Messier a mentionné qu'un comité a été créé cet automne et qu'il est présentement fonctionnel. Puisque sa composition ne correspond pas exactement à ce qui a été précisé dans le plan d'action, il a été convenu de lancer des invitations à des parents étudiants et des membres des comités de programme non représentés dans le comité actuel afin de terminer la composition de celui-ci. Il est également convenu de ne pas interrompre les activités du comité actuel et que les nouveaux membres recrutés s'y joindront.

L'invitation sera également faite aux directions de programme afin qu'elles soumettent l'invitation aux membres de leur comité de programme pour identifier un membre étudiant et un membre enseignant par programme afin de participer au comité sur la charge de travail.

Le doyen a également rappelé qu'il est en mesure de rémunérer les étudiantes, étudiants qui participeront aux comités de travail au moins jusqu'en juin 2023. Pour la suite, ça dépendra du budget de l'année suivante. Les étudiantes, étudiants peuvent transmettre directement à M. Bélanger leur bilan de temps de participation aux comités. Elles et ils seront rémunérés selon l'échelle salariale des auxiliaires d'enseignement.

Jean Bélanger a également proposé de produire un tableau de suivi du plan d'action et de rendre disponibles sur un site Web ce tableau et les documents afférents, tel que les bilans, ordres du jour, PV, lettres envoyées, etc. Afin d'informer les étudiantes, étudiants

de l'existence de cette information, une communication et des rappels seront faits à l'ensemble des étudiantes, étudiants de la Faculté.

Henri Boudreault a également précisé qu'afin d'informer les étudiantes et étudiants de leurs droits et des ressources disponibles en matière de harcèlement et de violence à caractère sexuel, les personnes enseignantes responsables de cours stage ont déjà eu la directive d'intégrer les encarts sur les politiques 16 et 42. Il resterait à ajouter un court texte afin d'informer sur la procédure à suivre afin d'obtenir de l'aide advenant qu'une personne étudiante se pense victime. Il a été dit qu'on peut s'inspirer du message envoyé aux étudiantes et étudiants à la session d'automne dernier.

Le temps manquant afin de terminer l'ensemble des points à discuter, il est convenu de poursuivre les discussions le 17 janvier à 13 h.

Calendrier des rencontres

17 janvier 2023 13 h à 14 h
Suite de la rencontre du 11 janvier

7 février 2023 13 h à 14 h 30

7 mars 13 h à 14 h 30

4 avril 13 h à 14 h 30

2 mai 13 h à 14 h 30

6 juin 13 h à 14 h 30

4 juillet 13 h à 14 h 30